
[Imprimer](#)

ADP - La concertation sur le terminal 4 de Paris-Charles de Gaulle a commencé

Image

Le Groupe ADP programme 7 à 9 milliards d'euros d'investissements pour la réalisation du T4. Les premiers marchés seront lancés en 2021. D'ici là, la phase de concertation publique a été lancée.

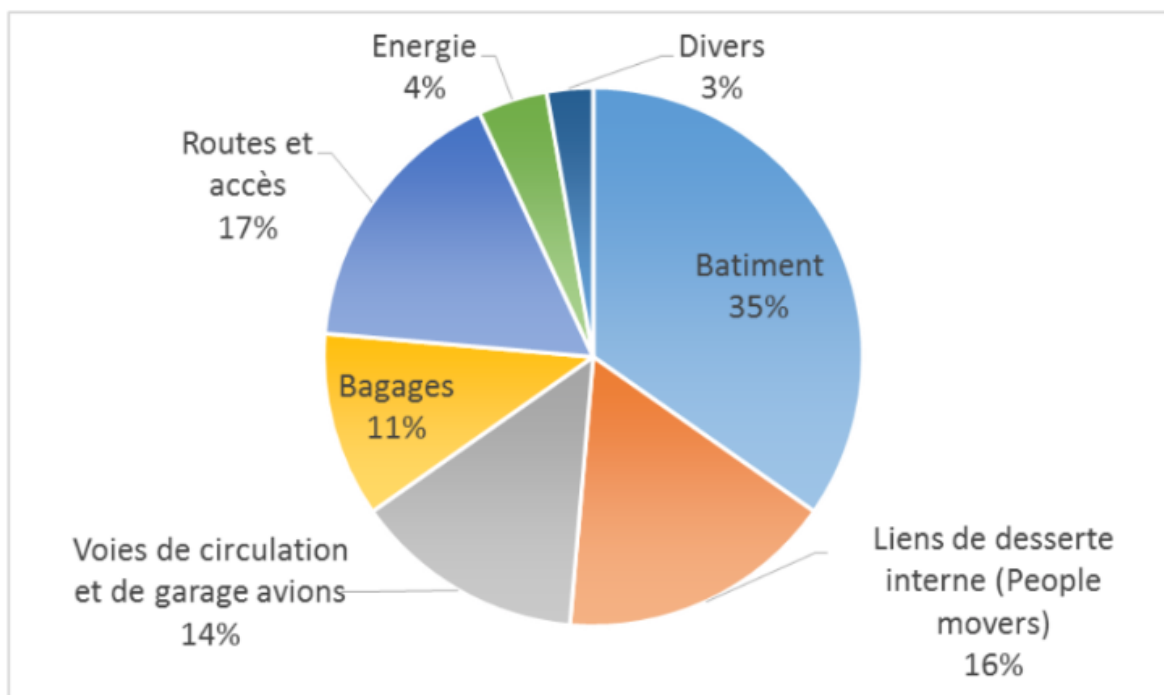
Le projet de Terminal 4 est un projet majeur pour le développement économique local. La CCI Paris Ile-de-France avec les CCI de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne, sont mobilisées pour faire en sorte que ces investissements puissent bénéficier aux entreprises locales.

L'objectif du projet

Le développement du terminal 4 vise à prendre en compte la hausse programmée du trafic aérien, qui ne nécessite pas de nouvelles pistes pour Paris-Charles de Gaulle mais l'accroissement des capacités d'accueil.

Le Groupe ADP prévoit, dans le cadre de ce projet, « la construction de réseaux de dessertes routière et ferrée internes à la plateforme, d'aires de stationnement et de voies de circulation avions, et d'un ensemble de bâtiments ». Le terminal 4 doit offrir des capacités supplémentaires à l'embarquement et au débarquement « de l'ordre de 35 à 40 millions de passagers par an ».

Les principaux postes d'investissements



Répartition des coûts du projet par sous-composante

Pour aller plus loin :

- > Consultez le site dédié au [projet de T4 Paris CDG](#)
- > Consultez [le dossier de concertation \(synthèse\)](#) ;
- > Consultez [le cahier d'acteur de la CCI Paris Ile-de-France](#) (février 2019)

- > ADP sera présent aux rencontres annuelles CCI Business Grand Paris, [inscrivez-vous à la 4ème édition](#)